



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN IRAK

FICHE IRAK

I- Organisation de l'enseignement supérieur

- **Un enseignement supérieur public couvrant l'ensemble du territoire et incluant la formation technique**

Les premières initiatives pour instituer des établissements d'enseignement supérieur en Irak remontent au début du XX^{ème} siècle avec la création de l'Ecole de Droit de Bagdad en 1908, sous domination ottomane, puis de l'Ecole d'ingénieurs en 1921, de l'Ecole de Médecine en 1927 et de l'Ecole de Pharmacie en 1936. Sous sa forme actuelle, l'organisation de l'enseignement supérieur en Irak remonte à la deuxième moitié du XX^{ème} siècle avec la fondation de l'Université de Bagdad en 1957 suivie, dans les années 60 par celles de Technologie, de Mustansyria (toutes deux situées à Bagdad) puis celles de Bassorah, Mossoul et Souleymanieh. Dans les 20 dernières années, la politique consistant à implanter une université dans chaque gouvernorat a conduit à la fondation de 14 établissements d'enseignement supérieur supplémentaires. Cette fondation s'inscrit dans une politique consistant à mieux équilibrer les effectifs universitaires par établissement puisque, au sortir de la dernière guerre, 50% des étudiants se concentraient dans les 5 établissements universitaires de la capitale. A ces universités s'ajoutent 47 instituts techniques depuis 1969. 300 000 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur public à la rentrée universitaire 2009-2010. Dix nouvelles universités ont été établies dans tous les gouvernorats d'Irak pour que le nombre s'élève à 36 universités publiques, comme l'université de pétrole et de Gaz à Bassora, et l'université khadhra à Al Kassem, l'université de l'agriculture à Bagdad, l'université médicale de Bin Sina à Bagdad, l'université de Jaber Bin Hayan à Al Kufa, et trois universités à Mossoul, (Ninive, Hamdaniya, Telafar), ainsi que l'université de Samara, et de Fallujah.

- **Un enseignement supérieur privé encore modeste mais en voie d'expansion**

La nouvelle loi de 2013 a autorisé l'ouverture de plusieurs universités privées supplémentaires, implantées en province et à Bagdad. Selon les chiffres officiels de la fin de l'année 2013, 43 facultés privées sont réparties sur l'ensemble du territoire accueillent 60 000 étudiants.

- **Un enseignement supérieur régional kurde autonome**

Il existe un Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche irakien et un autre, propre à la région autonome du Kurdistan au nord du pays ayant une administration distincte. Cette dichotomie est notoire notamment dans les choix stratégiques et la mise en œuvre de programmes de bourses à destination de pays étrangers, chacun ayant des ressources propres. Le fait que la région du Kurdistan connaisse une sécurité accrue bénéficie à l'ouverture internationale des universités situées dans cette région d'Irak.

- **Un enseignement supérieur à encadrement renforcé**

Le corps enseignant se composait de 27 644 membres en 2009/2010 alors qu'il n'était que de 19 112 en 2003. 40% des enseignants sont titulaires d'un doctorat, 30% d'un master et 30% d'une licence. Les enseignantes représentent 44% de l'effectif total.

Un nouveau plan ministériel comprend la construction de nouvelles universités en Irak pour accroître les limites de l'acceptation universitaire jusqu'à 100%. Le plan comprend aussi établir 96 nouvelles facultés, ainsi que construire des départements scientifiques. Le nombre de projets s'élève à 335. Une autre loi promulguée en 2008 a encouragé les professeurs universitaires irakiens vivant à l'étranger à revenir en Irak pour soutenir l'enseignement irakien.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

- **Une orientation sur des critères de valeur**

Les étudiants irakiens ont préalablement à l'entrée à l'université, suivi une scolarité durant 12 ans. Dans les 2 dernières années, une division entre élèves scientifiques et littéraires s'opère. Au sortir du baccalauréat (appelé « *wizari* » c'est-à-dire « ministériel »), les étudiants qui ont exprimé une quarantaine de choix, sont répartis suivant leurs résultats entre plusieurs disciplines. Chaque discipline dans chaque université fait l'objet d'un classement ministériel établi sur la base de la demande. En fonction de ce classement, un certain nombre de points est requis pour y accéder. Les meilleurs sont affectés en médecine, sciences de l'ingénieur, sciences physique et chimie, sciences agronomiques. Cette orientation correspond à des finalités immédiates de développement du pays. Elle permet, en outre, d'adapter l'offre à la demande universitaire. Depuis la dernière rentrée universitaire, une plus grande liberté de choix est toutefois laissée aux étudiants de 1^{ère} année.

- **Des enseignements diversifiés**

Quatre grandes universités couvrent la quasi-totalité des champs disciplinaires : Bagdad, Mossoul, Bassorah et Erbil. L'Université de technologie de Bagdad recouvre toutes les sciences de l'ingénieur. Les départements les plus nombreux sont ceux de médecine, ingénierie, sciences, informatique, administration et économie, droit, sciences de l'éducation. Les départements de Lettres sont moitié moins représentés. 9 départements assurent une formation en sport et 5 en beaux arts. Les formations techniques sont également importantes à travers le maillage des instituts techniques couvrant l'ensemble du pays.

- **Un système non harmonisé LMD**

Au terme de quatre années de premier cycle universitaire, les étudiants obtiennent un « baccalauréus ». Ils peuvent ensuite, dans le cadre d'un deuxième cycle, poursuivre pour préparer un « magistère » en deux ans (une année de préparation à la recherche, une année, voire deux de rédaction du mémoire). Ils peuvent enfin préparer, dans le cadre d'un troisième cycle, une thèse qui leur permettra d'obtenir un « doctorat » en trois ans voire plus. Les études de médecine durent 6 ans. Les études techniques durent 2 ans.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

- **Un important besoin d'ouverture**

Avant 1990, le système d'enseignement supérieur irakien était considéré comme l'un des meilleurs de la région. Depuis, l'Irak a subi plusieurs guerres successives et une longue période d'embargo. Durant toutes ces années, les universitaires irakiens, empêchés de sortir du territoire, ont été coupés de la communauté scientifique et de ses évolutions au niveau des méthodes d'enseignement, des nouveaux outils pédagogiques, de la gouvernance universitaire, du développement des champs disciplinaires et du débat scientifique. Dans les universités irakiennes, les enseignants appartenant aux générations d'avant-guerre qui avaient été formées dans de bonnes conditions et restés en Irak, ont maintenu, autant que faire se peut, dans des conditions difficiles, un intérêt scientifique.

- **Un pays à reconstruire et à développer**

Les besoins de reconstruction et de développement du pays sont importants et touchent tous les secteurs. Le « renforcement des capacités » devient ainsi une nécessité dans toutes les disciplines. La situation d'insécurité qui prévaut encore sur la majeure partie du territoire irakien conduit à limiter les missions d'enseignement étrangères bien que la demande exprimée soit forte. La formation d'enseignants irakiens à l'étranger est donc systématiquement privilégiée dans les programmes conçus en partenariat avec des Etats ou des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

- **L'impératif de formation**

Les autorités irakiennes, bien conscientes de cette situation, ont délibérément choisi de privilégier la formation universitaire et le potentiel intellectuel comme vecteur de reconstruction et de développement selon des modalités variées : formation initiale d'étudiants ou formation continue d'enseignants, dans le cadre de plusieurs programmes relevant de différentes autorités (Premier ministre, Ministère de l'enseignement supérieur irakien et kurde ayant pour but d'envoyer plusieurs milliers d'étudiants d'Irak dans différents pays étrangers). En dehors de ces programmes qui font l'objet de convention de coopération, tout enseignant irakien peut, lorsqu'il dispose d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur étranger, demander à bénéficier d'un « congé pour études » avec maintien du versement de son traitement. La contrepartie de l'effort financier consenti en matière de formation universitaire est le retour en Irak du boursier. Les programmes sont donc tous

assortis d'un important engagement des étudiants soit sur des biens personnels soit sous forme de caution personnelle, souvent familiale.

- **Des moyens à la hauteur des ambitions**

L'Irak est un pays riche (3^{èmes} réserves de pétrole mondiale) et appelé à se développer. Les programmes de bourses sont donc totalement ou majoritairement pris en charge par la partie irakienne. Les difficultés tiennent au placement des étudiants en raison de la forte demande et à la faiblesse de leur niveau linguistique en français.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

- **Situation actuelle**

Actuellement, 247 étudiants ou enseignants irakiens sont en France dans le cadre de programmes de bourses basés sur des conventions conclues entre Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fédéral, d'une part, et celui de la région autonome du Kurdistan, d'autre part, en coopération avec Campus France au niveau de l'accueil et du placement universitaire de ces boursiers. La mise en œuvre de ce programme a toutefois été suspendue pour les années 2013 et 2014 en raison de ses dysfonctionnements. La formation du nouveau gouvernement irakien et l'espoir d'une stabilisation relative de la situation politique interne sont l'occasion de relancer le dialogue avec les autorités irakiennes sur ce dossier. D'autres coopérations continuent toutefois en marge de programme de bourses.

- **Avenir des coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur français**

Une coopération ancienne avec le Centre des Mathématiques Pures et Appliquées (CIMPA) a été relancée à l'occasion d'un colloque international qui s'est tenu à Erbil en novembre 2009. Cette coopération permet à des enseignants irakiens de travailler en relation avec des enseignants de plusieurs universités françaises dont l'Université de Nice Sophia-Antipolis. Elle se poursuit aujourd'hui.

Par ailleurs, l'Institut français du Proche-Orient (IFOP) (en Irak, qui dispose d'une antenne à Erbil (Kurdistan irakien) a établi une coopération avec des établissements universitaires dans le domaine des Sciences humaines et sociales et, à l'occasion de colloques tenus à son initiative en 2010 et 2011, de l'Archéologie.

Enfin, des coopérations soutenues par des entreprises françaises, comme c'est actuellement le cas dans le cadre du programme de bourses Quai d'Orsay/entreprises, de l'accord signé avec Total, qui constitue une première et que cette société pourrait, en cas de succès, étendre à d'autres pays. Un programme qui envoie annuellement 2 à 3 boursiers en France depuis 2011.

VI- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

- **Des coopérations occidentales basées sur d'importants programmes boursiers**

Plusieurs programmes boursiers existent ; les plus importants étant mis en œuvre par les Etats-Unis, (5000) boursiers, puis, le Royaume-Uni (2215) boursiers, l'Allemagne (DAAD) 100 boursiers annuellement depuis 2009, environ (600) actuellement, la Russie : 2000 boursières irakiens, ainsi que l'Iran (6000 boursier) et la Turquie (5000) boursiers, il y a aussi l'Italie, la Grèce et la République Tchèque entre autres. Ces programmes concernent les études de master, doctorat et post doctorat.

- **Participation au programme de mobilité européen Erasmus Mundus 2**

L'Irak est inclus dans divers programmes européens de mobilité tels qu'Erasmus Mundus, ceux-ci sont souvent méconnus des Irakiens à la lumière du petit nombre de demandes introduites de la part des étudiants (une seule demande lors de la dernière phase de sélection d'Erasmus Mundus). Il n'y a pas plus de participation ou de candidatures pour les programmes de recherche européens auxquels des chercheurs irakiens seraient éligibles (Marie Curie, Septième programme-cadre, etc.).

- **Adhésion à l'Agence Universitaire de la francophonie**

2 universités (Bagdad et Mossoul) sont membre associés de l'Agence Universitaire de la Francophonie
2 autres universités (Mustansirya et Salahedden) sont en voie d'inscription.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-irakienne

- **Rééquilibrage de l'échange**

En raison des conditions sécuritaires qui prévalent dans une bonne partie du pays et notamment à Bagdad, l'échange est encore déséquilibré dans la mesure où il n'est guère possible de répondre à la forte demande de missions d'enseignement étrangères. Il conviendra de le faire dès lors que la situation le permettra.

- **Ouverture de nouveaux départements de français dans les universités du pays**

Quatre universités irakiennes ont un département de français : Bagdad, Mustansyria, Mossoul et Erbil. L'implantation de nouveaux départements de français, souhaitable dans le centre et le sud du pays, nécessiterait un effort de formation de nouveaux docteurs en langue française. Par ailleurs, un dispositif provisoire d'apprentissage de la langue française dans d'autres universités du pays s'appuyant sur le dispositif de formation de l'Institut français en Irak (Ifi), avait été mis en place lors du premier programme boursier (Dans des universités comme Bassora, Kufa, Babel, Diyala) mais n'a pas été poursuivi. Dans le cadre du programme de bourses à coût partagé, la connaissance du français n'est pas un critère préalable de sélection. Une telle disposition n'a pas été prévue dans l'accord bilatéral encadrant ce programme. Cet accord va devoir faire l'objet d'un réexamen, notamment sur ce point.

- **Appui à l'actualisation des curricula et des méthodes didactiques**

L'action conduite par l'Union européenne dans le domaine du Droit mériterait d'être étendue à d'autres disciplines. Cette mise à jour au niveau des contenus des enseignements doit s'accompagner d'une modernisation des méthodes didactiques et de la pédagogie.

- **Mise en œuvre de cursus universitaire LMD**

L'harmonisation de l'organisation du cursus d'études supérieures en Irak avec le système européen licence-master-doctorat (LMD) faciliterait l'acceptation d'étudiants irakiens dans les universités françaises.

- **Appui à la gouvernance universitaire**

L'Irak a été coupé du débat sur la gouvernance universitaire de cette dernière quinzaine d'année et des évolutions qu'il a généré. Il conviendra, également dans ce domaine, d'appuyer les institutions irakiennes dans leur démarche d'information.

- **Appui au développement de la recherche universitaire**

Les retours de boursiers qui auront lieu durant les prochaines années vont permettre la mise en place d'une recherche universitaire en Irak avec la création d'écoles doctorales si la situation interne du pays le permet. Une dimension post doctorat qui se traduira par la réalisation de séjours scientifiques de haut niveau pourra alors se développer.

En juin 2014, avec la poussée offensive de l'Etat Islamique, deux villes importantes (Mossoul et Tikrīt) sont tombées aux mains de l'insurrection djihadiste et en conséquence, les deux universités de ces localités ont été fermées. Parallèlement, les universités des provinces d'Al Anbar et de Diyala demeurent dans une situation critique sur le plan de la sécurité. Un grand nombre d'établissements ont été fermés. Des étudiants et des professeurs ont dû quitter leurs lieux de résidence. La situation sécuritaire a donc, aujourd'hui un très fort impact négatif sur l'enseignement supérieur en Irak.

VI- Contacts utiles

- M. Mikaël GRIFFON, Conseiller de coopération et d'action culturelle près l'Ambassade de France en Irak : mikael.griffon@diplomatie.gouv.fr
- M. Thierry D'ANNA, Attaché de coopération et d'action culturelle près l'Ambassade de France en Irak : thierry.danna@diplomatie.gouv.fr

Pour les universités du Kurdistan : M. Stéphane TELLIER, Directeur de l'antenne d'Erbil de l'Institut Français en Irak (IFI) : stephane.tellier@diplomatie.gouv.fr